



"Morbihan, foot gagnant !"

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION CHAMPIONNATS ET
COUPES**

SEANCE du 04 OCTOBRE 2024

PRESIDENT : G. GOUZERCH

PRESENTS : D. LE BOUEDEC – A. NIO

**Match du 29 Septembre 2024 – PLOUHINEC FC 2 / SAINTE ANNE AURAY 1 ASC 1 – Coupe
Départemental Trophée Morbihan.**

Arbitre PINSON Stéphane.

Réserves Technique par messagerie officielle en date du 29/09/2024 à 19h18.

Conformément à la décision de la commission technique de la CDA section lois du jeu, procès-verbal publié ce jour, la commission Championnats et Coupes homologue le résultat acquis sur le terrain.

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la Commission d'appel du District du Morbihan, dans un délai de deux jours à compter du lendemain du jour de la notification, Article 98.1 des Règlements de la Ligue de Bretagne.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
G. GOUZERCH**